

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Préavis No 23/2018

Château-d'Oex, le 2 octobre 2018
*Grefe_0134 + 0181_Préavis édités + Parc
d'apprentissage et diversification 4 saisons_emo*

Demande de crédit pour le projet de finalisation du parc d'apprentissage « Jardin d'Oex Neiges » « En Glacière »

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la municipalité sollicite votre autorité pour une demande de crédit en vue de la finalisation du parc d'apprentissage « Jardin d'Oex Neiges » situé sur le site de Glacière.

PREAMBULE

Les investissements de la phase I du projet de parc d'apprentissage « Jardin d'Oex Neiges » ont été effectués à fin 2017 pour un montant total de CHF 210'000.00 (préavis No 13/2017). Pour rappel, ces montants ont été entièrement financés par une participation du SPECo (Service de la promotion économique et du commerce) et du FET-PE (Fonds d'Equipement Touristique du Pays-d'Enhaut).

Vous aviez également accepté de garantir, dans le cadre de l'exploitation 2017-2018 de ce site, un montant de CHF 40'000.00.

Confié à la Société Télé-Château-d'Oex SA, le résultat de l'exploitation du parc des neiges pour l'hiver passé est le suivant :

Charges d'exploitation	CHF	69'650.50
Encaissements divers	CHF	<u>32'485.80</u>
Solde à charge de la commune	CHF	<u>37'164.70</u>

Demande de crédit pour le projet de finalisation du parc d'apprentissage « Jardin d'Oex Neiges » « En Glacière »

EXPLOITATION DU PARC D'APPRENTISSAGE « JARDIN D'OEX NEIGES »

La perte prévisible de l'exploitation du parc d'apprentissage « Jardin d'Oex Neiges », saison 2018 – 2019, sera portée au budget communal 2019 pour un montant de CHF 43'165.00. Toutefois, les premiers travaux de mise en route des installations du site de Glacière de novembre et décembre 2018 seront inclus dans l'investissement sollicité pour la finalisation de la phase II du parc d'apprentissage « Jardin d'Oex Neiges ».

FINALISATION DU PROJET DE PARC D'APPRENTISSAGE « JARDIN D'OEX NEIGES » PHASE II

La réalisation du solde des travaux, à savoir : les conduites enterrées situées sur terrain agricole ainsi que l'autorisation d'exploiter le téléski Confort Star pour l'hiver 2018-2019 sont conditionnés par l'adoption du plan partiel d'affectation de Glacière que le Conseil communal sera appelé à valider prochainement.

Le groupe de travail « 4 saisons au Pays-d'Enhaut » a travaillé tout l'été dans le but de rechercher les meilleures solutions pour la suite de l'exploitation de ce secteur.

La deuxième étape consiste à terminer les travaux engagés l'automne dernier afin de rendre le parc d'apprentissage totalement fonctionnel. Il s'agit des points suivants :

Reprise du solde du matériel de l'Ecole Suisse de ski	CHF	20'000.00
Complément éclairage nocturne	CHF	20'000.00
Finalisation des conduites et de l'électricité pour l'enneigement	CHF	50'000.00
Tapis de 85 m. permettant de remonter les skieurs et lugeurs	CHF	95'000.00
Décorations, barrière en bois, divers	CHF	28'000.00
Mise à niveau du tableau électrique principal	CHF	22'500.00
Ressources humaines pour effectuer ces travaux	CHF	16'500.00
Construction de 120 places de parc au haut du terrain en grille gazon	CHF	137'000.00
Divers	CHF	9'000.00

Coût total des travaux de finalisation des travaux de la phase II	CHF	398'000.00
--	------------	-------------------

A noter que la construction des places de parc ne rendra pas seulement service pour toutes les manifestations organisées dans ce secteur mais elle permettra également au Festival International de Ballons de disposer d'une surface plane pour l'installation de la tente VIP, ce qui constituera une économie substantielle pour cette manifestation phare.

LOCAL MULTIFONCTIONNEL

L'utilisation des surfaces lors de l'exploitation du « Jardin d'Oex Neiges » et la location provisoire de deux petits chalets ont démontré qu'il manque encore les locaux suivants pour une utilisation optimale de ce secteur :

- Bureau d'entrée du parc d'apprentissage et de l'Ecole Suisse de Ski et de Snowboard.
- Local d'accueil pour les petits (kids-local), soit un endroit ludique pour les petits qui pourront ainsi se réchauffer en s'amusant.
- Local pour le matériel à mettre à disposition des utilisateurs du parc d'apprentissage (luges, tubing, etc.)

Demande de crédit pour le projet de finalisation du parc d'apprentissage « Jardin d'Oex Neiges » « En Glacière »

- Bureau pour SkyEvent qui fait le plus souvent décoller ses ballons depuis le terrain de Glacière.
- Local pour les écoles à la montagne afin qu'elles puissent laisser leur matériel sur place ce qui les encouragera à utiliser le parc plus intensivement.
- Local permettant de ranger, en été, le matériel du parc d'apprentissage.
- Buvette en remplacement de l'actuelle qui ne répond plus aux normes.

Une réflexion générale est en cours dans le but d'étudier la possibilité de construire un bâtiment suffisamment grand afin que l'Association Festival International de Ballons ne doive plus construire de tentes VIP.

Une rencontre avec Mme Sandra Mordasini du Service cantonal de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) a permis de savoir que l'entier de ce futur projet pourrait être pris dans le cadre de l'EMPD4 (Exposé des motifs et projet de décret) dernier projet mis en œuvre par le Conseil d'Etat dans le cadre du dossier Alpes Vaudoises 2020. Les demandes y relatives devront être présentées prochainement. En cas d'acceptation du projet, la commune pourrait escompter, pour l'ensemble du projet, sur un soutien à fonds perdu de 37 % ainsi que sur un prêt de 35 % sur le solde, ceci sans intérêts, remboursable selon entente.

Toutefois, les premières projections nous montrent que le solde à financer à la charge de la commune n'est actuellement pas supportable.

La commission ne baisse pas les bras pour autant ; elle recherche des financements supplémentaires.

Dans le cas où une solution financièrement acceptable pouvait être trouvée, un nouveau préavis sera présenté au Conseil communal.

FINANCEMENT DE LA PHASE II DU PARC D'APPRENTISSAGE

Montant total à investir	CHF	398'000.00
Participation cantonale de 37%	CHF	147'260.00
Participation du Fonds d'Equipeement Touristique du PE (FET-PE)	CHF	<u>125'000.00</u>

Solde à financer par la commune	CHF	<u>125'740.00</u>
--	------------	--------------------------

PROJET « 4 SAISONS »

Le groupe de travail continue ses réflexions sur le projet « 4 saisons ». Une rencontre, réunissant les Municipalités du Pays-d'Enhaut, Pays-d'Enhaut Tourisme et Pays-d'Enhaut Région a été organisée le 18 septembre dernier avec la collaboration de M. Bapst, qui a déjà œuvré dans la région pour la réunification des offices du tourisme.

Cette rencontre avait pour objectif d'explorer toutes les possibilités de renforcer le « 4 saisons » en utilisant les infrastructures déjà existantes à Château-d'Oex et au Pays-d'Enhaut. Les conclusions de cette rencontre sont en cours d'analyse par le groupe de travail. Pour rappel, la possibilité de développer des activités « 4 saisons » du côté de Glacière a été abandonnée, la zone étant entourée de terrains agricoles difficilement utilisables en été. Le projet vise plutôt à renforcer l'utilisation des complexes existants, à savoir : le centre sportif, les tennis, le bowling, le terrain des sports ou encore le Parc Sandoz et le mini-golf.

Demande de crédit pour le projet de finalisation du parc d'apprentissage « Jardin d'Oex Neiges » « En Glacière »

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la municipalité ne peut que vous encourager à voter favorablement ce préavis. En effet, elle souhaite poursuivre son soutien au renforcement du parc d'apprentissage ainsi qu'au développement du projet « 4 saisons », ceci dans le but de renforcer l'attractivité de toute la région.

En conclusion, la municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal No 23/2018 du 2 octobre 2018 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- A) **D'autoriser** la municipalité à financer le projet de finalisation du parc d'apprentissage « Jardin d'Oex Neiges » « En Glacière ».
- B) **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 398'000.00.
- C) **De financer** ce montant :
 - Par une subvention EMPD4 à fonds perdu de 37 %, soit CHF 147'260.00
 - Par une subvention FET à fonds perdu de CHF 125'000.00.
 - Le solde par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours pour un montant de CHF 125'740.00.
- D) **D'amortir** :
 - L'investissement net de CHF 125'740.00 sur une période de 10 ans, à raison d'environ CHF 12'600.00 par an, la première fois au budget suivant l'achèvement des travaux. A ce montant s'ajouteront les charges annuelles d'exploitation constituées des intérêts passifs de l'ordre de CHF 3'140.00.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 2 octobre 2018.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Eric Grandjean

Eliane Morier